

SPI
Société Coopérative Intercommunale Pure

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES
COOPERATEURS

tenue à Liège, Salle des Gardes du Palais Provincial, le 26 juin 2017 à 17 heures.

BUREAU

Monsieur le Président ouvre la séance à 17 heures 05.

L'Assemblée désigne, en qualité de Secrétaire, Monsieur Cédric SWENNEN, Directeur Adjoint de la SPI.

L'Assemblée désigne deux scrutateurs pour compléter le Bureau :

- Madame Marie-Claire BINET (FAIMES)
- Monsieur Tom SIMON (RAEREN)

Monsieur Serge ERNST et Monsieur Matthieu CONTENT, Administrateurs, complètent le Bureau de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président excuse :

Monsieur le Ministre Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal, représenté par son collaborateur Monsieur Cédric DRESSE

Monsieur le Ministre Maxime PREVOT, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

Monsieur Jean-Marc NAMOTTE, Administrateur SPI

Monsieur Marc FOCCROULLE, Président du CCT HUY WAREMME

Madame Corinne BORGNET, Echevine de AMAY

Madame Sophie THEMONT, Bourgmestre f.f. de FLEMALLE

Madame Marie-Martine SCHYNS, Conseillère communale de HERVE

Madame Anne ZINNEN, Conseillère communale de THIMISTER-CLERMONT

Monsieur Marc DELIZE, Conseiller communal de AMAY

Monsieur Cédric MARGUILLIER, Conseiller communal de ANS

Monsieur Josly PIETTE, Bourgmestre de BASSENGE

Monsieur Pol GUILLAUME, Bourgmestre de BRAIVES

Monsieur Wolfgang REUTER, Echevin de BUELLINGEN

Monsieur Arnaud DEWEZ, Bourgmestre de DALHEM

Monsieur Yvan YLIEFF, Bourgmestre de DISON

Monsieur Serge MANZATO, Bourgmestre de ENGIS

Monsieur Michel BOLZAN, Echevin de LIMBOURG

Monsieur Herbert GROMMES, Echevin de SAINT-VITH

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés, les Coopérateurs mentionnés à la liste de présences signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant la séance.

Il résulte de la liste de présences qui est transmise dès que les services ont finalisé le calcul que 1 237 931 parts de coopérateurs sont représentées sur un total de 1 306 780 parts.

La liste des présences est clôturée par les Membres du Bureau de l'Assemblée générale.

EXPOSE DU PRESIDENT

Monsieur le Président expose :

1. que la présente Assemblée a pour ordre du jour :
 1. Approbation (Annexe 1) :
 - des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 y compris la liste des adjudicataires
 - du rapport de gestion du Conseil d'Administration et de ses annexes
 - du rapport du Commissaire Réviseur
 2. Décharge aux Administrateurs
 3. Décharge au Commissaire Réviseur
 4. Démissions et nominations d'Administrateurs (Annexe 2)
2. que les convocations contenant l'ordre du jour ont été envoyées dans les formes et délais prévus par l'article 32 des statuts.

Monsieur le Président dépose sur le bureau un exemplaire de la convocation.

3. qu'aux termes de l'article 28 des statuts, l'Assemblée est valablement constituée et délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés : chaque sociétaire dispose d'autant de voix qu'il dispose de parts; il sera toutefois tenu compte des dispositions de l'article 9 avant-dernier alinéa.
4. que l'article 31, 1er alinéa des statuts, mentionne : "les décisions de l'Assemblée Générale sont acquises si elles réunissent à la fois la majorité des suffrages exprimés, la majorité des voix des membres représentant la Province de Liège et celle des voix des membres représentant les Communes".

A défaut de délibération du Conseil communal et du Conseil provincial, chaque délégué dispose d'un droit de vote correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé communal et provincial qu'il représente, exception faite en ce qui concerne l'approbation aux comptes, le vote de décharge aux Administrateurs et les questions relatives au Plan stratégique, pour lesquelles la Commune ou la Province est alors réputée s'abstenir.

Constatation de la validité de l'Assemblée

Tous les points exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée : celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

Délibérations

L'Assemblée aborde l'ordre du jour :

1. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 y compris la liste des adjudicataires

Le Conseil d'Administration a approuvé les comptes annuels pour l'exercice 2016 (ils comportent le bilan, le compte de résultats et l'annexe).

Il a décidé de les présenter tels quels à l'Assemblée Générale.

Mesdames et Messieurs les membres ont reçu, en temps utile, les documents. Un résumé est présenté en séance.

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels pour l'exercice 2016 ainsi que la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels sont applicables les dispositions obligatoires du cahier général des charges.

Lecture du rapport du Commissaire

Monsieur LECOQ de DGST & Partners donne lecture de son rapport.

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport et l'approuve à l'unanimité.

Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et de ses annexes à l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration y compris ses annexes pour l'exercice 2016 et l'approuve à l'unanimité.

2. Décharge aux Administrateurs

L'Assemblée, à l'unanimité, donne décharge aux Administrateurs de leur mandat au cours de l'exercice 2016.

3. Décharge au Commissaire Réviseur

L'Assemblée, à l'unanimité, donne décharge au Commissaire de son mandat au cours de l'exercice 2016.

4. Démissions et nominations d'Administrateurs

Il est recommandé à l'Assemblée Générale :

- de désigner Madame Julie GELDOLF (PS), Echevine, afin de pourvoir au remplacement de Madame Déborah GERADON (PS), Conseillère communale, démissionnaire, en qualité de membre du Conseil d'Administration jusqu'à la fin de son mandat conformément à l'article 19 des statuts.
- de désigner Monsieur Werner BAUMGARTEN (PS), Echevin, afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Edmund STOFFELS (PS), Conseiller communal, démissionnaire, en qualité de membre du Conseil d'Administration jusqu'à la fin de son mandat conformément à l'article 19 des statuts.

L'Assemblée marque son accord sur ces désignations à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie l'Assemblée Générale de la confiance qu'elle a témoignée au Conseil d'Administration durant l'exercice écoulé.

Monsieur le Président donne la parole aux collaborateurs de la SPI pour une présentation portant sur le projet du VAL BENOIT.

Monsieur le Président invite les membres du Bureau et les Coopérateurs qui en expriment le désir à signer le procès-verbal.

La séance est levée à 17 heures 45.

LE PRESIDENT

C. KLENKENBERG

LE SECRETAIRE

LES SCRUTATEURS

.....

.....

UN ADMINISTRATEUR

UN ADMINISTRATEUR

.....

.....

SPI
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2017

Il résulte de la liste des présences queparts de coopérateurs sont représentées sur 1.306.780 parts.

- **PARTS communales** y compris les **PARTS A** (Communes), **E** (Secteur Communes) et les **PARTS I** (Secteur Burdinale) sur un total de 109 089 parts
- 1 192 500.....**PARTS provinciales** (PROVINCE DE LIEGE) sur un total de 1 192 500 parts
-**PARTS C** (INTERCOMMUNALES) sur un total de 4 068 parts
-**PARTS D** (ECETIA) sur un total de 1 100 parts
-**PARTS E** (Secteur Communes : dont ... communes sur 33, CPAS sur 11,autres sur 7, Zones de Police sur 4) sur un total de 54 parts
-**PARTS I** (Secteur Burdinale : ... sur les 4 communes) sur un total de 4 parts
-**PART K** (Secteur Assainissement - SORASI) sur un total de 1 part